

CHAPITRE 3: RELATIONS NORD-SUD

Aide au développement

Les décaissements au titre du programme canadien d'aide au développement ont atteint, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1978, le niveau record de 1276,9 millions de dollars, dont 231,9 millions au titre de l'effacement des dettes.

Les décaissements bilatéraux sont restés concentrés dans les pays les plus démunis, conformément à l'un des principaux objectifs formulés dans la Stratégie de coopération au développement international pour 1975-1980. Le Canada a aussi appuyé un certain nombre d'institutions multilatérales de premier plan, comme la Banque mondiale, les banques régionales de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement, en leur versant des contributions de 410,2 millions de dollars, soit 39 p. cent de son aide totale (à l'exclusion de la dette). Les dépenses pour l'aide alimentaire ont atteint durant l'année financière 232 millions de dollars, dont 60 p. cent ont été acheminés par les voies bilatérales.

Coopération technique au sein du Commonwealth

Le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (FCCT) est le principal organisme multilatéral d'aide au développement au sein du Commonwealth. Il s'occupe principalement de fournir une assistance technique, ainsi que des services d'enseignement et de formation techniques aux pays en développement.

Le Canada, qui a fourni environ 40 p. cent des ressources du Fonds, considère ce dernier comme un bon instrument de coopération au développement. En conséquence, à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue en juin 1977, le Premier ministre Trudeau a annoncé que le Canada y verserait 6,5 millions de dollars pour l'année financière 1977-1978 et 7,8 millions en 1978-1979.

Créé en 1976 avec un objectif d'un million de livres Sterling, le Fonds spécial du Commonwealth pour le Mozambique a commencé à fonctionner en 1977. En septembre 1978, il avait permis de mettre en marche des projets de formation et d'assistance techniques d'un coût total de £400 000. La contribution du Canada à ce Fonds s'élève jusqu'à maintenant à \$400 000.

Politique de financement des exportations

Le Canada a pris part aux consultations que poursuivent les pays industrialisés dans le but de réduire la concurrence qui s'exerce inutilement dans les crédits publics à l'exportation. Au cours de 1978, le consensus sur les crédits à l'exportation a été remplacé par des lignes directrices que tous les pays membres de l'Organisation pour la